

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
Revel

COMMUNE
TOUTENS

Date de la
convocation :
27/09/2017

D 2017 -12-29

OBJET :
Réfection
menuiseries : choix
de l'entreprise

Acte rendu exécutoire
après dépôt

en Préfecture le,

Et publication du

Le Maire.

Ainsi fait et délibéré,
les jour, mois et an ci-
dessus. Au registre
sont les signatures

L'An deux Mil dix-sept et le six octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Toutens s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MAGRE, Maire.

Etaient présents : Denis Magre, Thierry Rougier, Cécile Maupoint, Christian Caminade, Micheline Lourde, Sandrine Tortel, Sophie Serra, Geneviève Horseau, Pascal Meric,

Etait absent excusés : Corinne Beller, Nicolas Angiono

Etait absent :

Cécile Maupoint a été désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe les membres présents du conseil municipal qu'il est nécessaire de refaire les menuiseries extérieures de l'ancien presbytère, du bureau de Monsieur le Maire et du logement au-dessus de la Mairie.

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs devis aux membres présents du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Choisir l'entreprise Espace Bois pour les volets de l'ancien presbytère pour un montant HT de 5 405.00 €
- Choisir l'entreprise Espace Bois pour les volets du bureau de Monsieur le Maire pour un montant HT de 438.00 €
- Choisir l'entreprise Espace Bois pour les volets du logement au-dessus de la Mairie pour un montant HT de 6 304.00 €
- De demander un prêt à taux zéro au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout documents utiles à cette affaire.

A Toutens, le 01/12/2017

Le Maire,
Denis MAGRE